

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 2

Artikel: L'édition vaticane de chant grégorien [suite]
Autor: Bovet, Jos.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

enfants la vengeance et l'injustice, « en leur faisant battre les objets contre lesquels ils se sont blessés eux-mêmes étourdiment »...

Après avoir présenté le sombre tableau des fautes diverses qui se commettent dans l'éducation des enfants, M. C. Marcel nous fait connaître les moyens d'éclairer les parents. Il relève ensuite le rôle de la mère comme première institutrice de ses enfants, et la nécessité d'une préparation sérieuse pour remplir cette noble mission. Il termine ce chapitre en insistant sur l'importance décisive de l'éducation domestique et sur les devoirs des parents à l'égard de l'instruction.

Nous ne suivrons pas l'auteur à travers ces diverses questions, malgré tout l'intérêt qu'elles présentent. Il faudrait continuer à citer largement pour satisfaire la curiosité du lecteur, ce qui nous porterait à dépasser les limites d'un article déjà trop long. Nous aurions beaucoup à louer, à admirer, quelquefois aussi certaines réserves à exprimer et certaines choses à mettre au point. Dans un prochain article, nous aborderons la question « des instituteurs et de la méthode ».

M. BERSSET.

L'Édition vaticane de chant grégorien.

(Suite)

V. — LES BARRES (SUITE).

Après avoir parlé des barres de respiration, du rôle architectural des plus importantes, de leur effet rétroactif et de leur exécution, voyons un autre genre de barre, en accolade horizontale celle-là, et que nous appellerons barre de *liaison*.

Il n'y en a qu'une sorte, mais sa longueur peut être variable et l'on en peut même avoir deux superposées et alors de longueurs inégales.

Pourquoi et quand aurons-nous une ou deux barres de liaison ?

Un neume de deux ou de trois notes gardera son unité si l'on a soin de donner l'ictus, le renforcement de la voix, sur la première note, en coulant légèrement et d'une façon très liée, d'une seule émission de voix, la note ou les deux notes qui suivent. C'est ce qui semble assez bien indiqué à l'œil par la réunion des queues des deux ou trois croches en une seule ligne noire. C'est là, ce nous semble, un des précieux avantages

graphiques de la notation moderne. Nous avons dit que les neumes de plus de trois notes étaient toujours décomposés par M. Mathias en petits segments de deux ou trois notes seulement. D'autre part, il fallait à tout prix sauvegarder l'unité du neume et indiquer, par un signe clair, que certaines notes, séparées des précédentes, appartiennent quand même au groupement et qu'il faut les chanter en les réunissant autant que possible, en les liant, quitte toutefois à donner aux notes initiales de ces subdivisions neumatiques un nouvel ictus, mais secondaire, faible, celui-là. Conséquent avec lui-même M. Mathias est allé chercher dans la notation moderne le signe qu'on y emploie à cet effet et ainsi la barre de liaison en arc-en-ciel s'est trouvée tout indiquée et réalise graphiquement à souhait ce qu'il faut observer dans l'exécution.

Donc toutes les notes, et nous dirons mieux, tous les neumes simples qui se trouvent sous la même barre de liaison doivent constituer un tout homogène et doivent être exécutés d'une façon très liée, d'un même élan, sans reprise, avec de ci de là pourtant, les ictus secondaires aux endroits que l'on sait. Ainsi page 3, première ligne, à *Christe*, les cinq notes de la syllabe *Chri* devront être très liées, malgré l'ictus secondaire de la quatrième note, de même à *ste*.

Si nous considérons la première ligne de la page 12, nous voyons d'abord au-dessus une longue barre de liaison; elle a pour but de garder l'unité d'émission de toutes les notes qui appartiennent à la syllabe *te*. Parmi ces notes ou ces neumes, quelques-uns doivent être encore groupés spécialement et adhérer les uns aux autres d'une manière particulière, aussi au-dessous de la ligne avons-nous encore deux barres de liaison, moins longues, qui nous donnent deux nouveaux groupements dont il faudra soigneusement observer l'unité. — Que la barre soit au-dessus ou au-dessous de la ligne, cela n'a qu'une importance typographique et n'intéresse nullement le chanteur.

Voir page 13, ligne 5 : nous avons ici jusqu'à trois barres de liaison superposées; l'observation de ces barres sera très facile avec un peu d'attention et surtout... en laissant au rancart les coups de gosier et les saccades d'un goût fort douloureux (!) que l'on se permettait autrefois sur *chacune* des notes de plain-chant !

En résumé, les barres de liaison indiquent ou bien les neumes qui seront chantés sur une même syllabe, ou bien les notes et les neumes qui doivent avoir une adhésion réciproque spéciale, une unité particulière. Dans l'exécution il faudra couler et lier avec beaucoup de soin ces notes, tout

comme l'accolade l'indique, ne pas couper la trame mélodique, mais la laisser se développer avec grâce, avec unité, soutenue par ci par là par les ictus secondaires... telles des épingles d'or soutenant de part en part une élégante tenture!!!

Jos. BOVET, *prof.*

Notre Société de secours mutuels.

Cette jeune Société, à peine dans sa deuxième année d'existence, compte déjà passé deux cents membres actifs et plus de cinquante membres honoraires. C'est dire que sa marche est des plus progressives. Nous pouvons déjà figurer honorablement à côté des plus fortes associations existantes dans ce domaine. Aussi, attendons-nous avec impatience la mise en vigueur de la loi sur les assurances fédérales, qui nous mettra au bénéfice d'importants subsides annuels. C'est alors que les quelques indifférents, qui n'ont pas eu le courage jusqu'à ce jour de s'enrôler dans notre Société essentiellement humanitaire, regretteront leur abstention.

Notre Comité de direction est composé comme suit :

Président : MM. Barbey, Firmin, chef de service, à Fribourg.

Caissier : Villard, Emile, instituteur à Fribourg.

Secrétaire : Bondallaz, Antonin, instituteur à Fribourg.

M. Bondallaz est entré en fonctions le 1^{er} juillet 1909; il a succédé, en qualité de secrétaire, à M. Dessibourg, Paul, instituteur à Estavayer-le-Lac, démissionnaire. On comprend l'importance qu'il y a à ce que les membres du Comité soient le plus rapprochés possible.

Le conseil d'administration, qui est, avant tout, un organe de surveillance, est constitué à raison d'un membre par arrondissement scolaire. Voici les noms des délégués qui forment ce conseil :

I^{er} arrondissement : M. Vorlet, Henri, maître régional, à Domdidier.

III^{me} arrondissement : M. Rauber, Philippe, à Guin.

IV^{me} arrondissement, section A : M. Sterroz, Antoine, instituteur à Fribourg.

IV^{me} arrondissement, section B : M. Monnard, François, à Grolley.

V^{me} arrondissement : M. Bosson, Léon, à Vuippens.

VI^{me} arrondissement : M. Grand, Charles, à Romont.

VII^{me} arrondissement : M. Villard, Léon, à Châtel-St-Denis.